Bilan avancé par le ministre des Finances

Des chiffres de pertes qui donnent froid dans le dos

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5126 - Dimanche 19 juillet 2020 – Prix : 10 DA

601 nouvelles contaminations et 11 décès en 24 heures

Alarmante propagation du virus : la barre des 600 cas franchie

Page 2

L'Association de protection des consommateurs :

«Reportez l'achat du mouton à la dernière semaine avant l'Aïd»

Page 3

L'année ou les années du Covid-19 ?

Par Mohamed Habili

En février, mars et même encore en avril derniers, rares étaient ceux qui étaient d'avis que la pandémie allait prendre tout son temps et s'étendre de tout son long. Si l'on avait mis alors en balance le nombre des gens qui croyaient que la crise allait s'étaler sur une longue période et de ceux qui pensaient qu'elle serait terminée dès les premiers beaux jours, sans doute les deuxièmes auraient pesé plus lourd. C'est tout l'inverse aujourd'hui, comme on peut s'en rendre compte sur le fait qu'il n'y a plus personne pour se risquer même à parler de l'après-épidémie, d'une façon laissant entendre que sa fin était déjà en vue. C'est comme si on avait fini par se faire à l'idée qu'elle allait durer plus longtemps que tous l'avaient d'abord cru, les optimistes comme les pessimistes. Le fait est qu'on est passé à la deuxième moitié de l'année, et que le pic de l'épidémie n'a pas encore été atteint, à se placer à un point de vue mondial. Du coup tous se sont tus : ceux qui voyaient déjà sa fin comme ceux qui ne la voyaient pas, ceux qui avaient tendance à la sous-estimer comme ceux qui étaient portés à la surestimer. Ceux qui étaient pour le confinement comme ceux qui s'y opposaient. Avec le temps, ce diable de Covid-19 a obligé tout le monde à faire preuve de modestie et de circonspection s'agissant de lui. Le pic serait-il du moins atteint bientôt ?

Suite en page 3

Installation de la Commission d'évaluation de l'impact socio-économique du Covid-19

Djerad : «Ni surenchère ni octroi d'indus privilèges»

Ph/D. R.

«L'évaluation doit se faire avec un maximum d'objectivité, loin de toute surenchère. Il ne s'agit pas d'une course aux ressources publiques sans contrepartie, ni de l'octroi d'indus privilèges», a prévenu, hier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, dans son allocution d'ouverture à l'occasion de la mise en place de la Commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie de nouveau coronavirus. Page 2

Youcef Aouchiche nommé Premier secrétaire national du parti

FFS, le grand chantier de l'unification

Page 3

Regards — La quête d'un Pacte national social

Quand le New Deal s'impose

Page 4

Installation de la Commission d'évaluation de l'impact socio-économique du Covid-19

Djerad : «Ni surenchère ni octroi d'indus privilèges»

■ *«L'évaluation doit se faire avec un maximum d'objectivité, loin de toute surenchère. Il ne s'agit pas d'une course aux ressources publiques sans contrepartie, ni de l'octroi d'indus privilèges», a prévenu, hier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, dans son allocution d'ouverture à l'occasion de la mise en place de la Commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie de nouveau coronavirus.*

Par Lynda Naili

A ce titre, à l'adresse des partenaires sociaux économiques et des membres du gouvernement présents à cette rencontre tenue à l'Hôtel El Aurrasi-Alger, Abdelaziz Djerad dira que «*notre mission au sein de cette commission consiste à évaluer sur le plan socio-économique l'incidence de la pandémie de Covid-19, sortir avec les recommandations idoines à même de prendre les décisions complémentaires pour la sauvegarde des postes d'emploi et la préservation des moyens de production, fortement touchés par la crise sanitaire depuis l'indépendance*». Cette évaluation, poursuivra-t-il, «*doit se faire avec un maximum d'objectivité, loin de toute surenchère*». Et pour cause, pour le Premier ministre «*il ne s'agit pas d'une course aux ressources publiques sans contrepartie, ni de l'octroi d'indus privilèges. Il est véritablement question d'une action impérative qui permettra d'orienter de la meilleure manière qui soit l'octroi de ces ressources*». «*Le but* (du travail de ladite Commission) *est de préparer la période post-coronavirus et la sauvegarde tant des entreprises que des travailleurs avec un engagement fort dans la nouvelle bataille de l'évaluation de l'économie nationale*», insistera-t-il. Au demeurant, convaincu que «*l'évaluation et la redynamisation de l'économie nationale ne sauraient se concrétiser qu'à travers des entreprises équilibrées, un pouvoir d'achat décent*», Djerad rappellera avec force «*l'obligation formulée par le chef de l'Etat pour garantir l'équité totale dans le soutien des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, et des travailleurs confrontés aux difficultés*». Et d'ajouter que «*face à l'ampleur des défis à relever, le dialogue avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques demeure la condition sine qua non pour la réussite de cette action dans un climat de confiance, une aide mutuelle et un travail complémentaire*».

Auparavant, le Premier ministre avait affirmé que «*l'Algérie est confrontée à une situation sans précédent en raison de la corrélation de différents facteurs dont celui de la crise structurelle héritée des gouvernements passés, de la chute drastique des prix des hydrocarbures ainsi que celui de la crise sanitaire actuelle*». «*Face à cette situation,* poursuivra-t-il, *des mécanismes de prise en charge des besoins sanitaires de la société ainsi que des mesures de lutte contre la pandémie ont été certes pris par l'Etat mais ont fortement porté préjudice à l'économie nationale, particulièrement aux secteur du Commerce, de l'hôtellerie, du Transport, du Tourisme, du Bâtiment, des Travaux publics et l'irrigation…*». Pour l'essentiel de ces mesures décrétées «*en dépit d'une crise financière due à la dégringolade des prix du pétrole*», il a notamment rappelé celles devant «*alléger les incidences de la pandémie sur les travailleurs qui ont perdu leurs sources de revenus, les allégements fiscaux et parafiscaux tout comme les autres facilitations bancaires au profit des entreprises*». «*C'est d'ailleurs là la raison même de la création, par le président de la République, de cette commission qui renvoie à la responsabilité de l'Etat fondée sur le principe de la solidarité, valeur centrale de notre société*», a-t-il souligné.Par ailleurs, se disant «*persuadé qu'ensemble, grâce à la concertation de nos efforts, au sens des responsabilités et aux côtés des personnels de la Santé, nous vaincrons cette période difficile, préserverons la main-d'œuvre et l'outil de production nationale*», Djerad dira, non sans une grande satisfaction, que «*la crise du Covid19 a révélé le sens pragmatique des Algériens pour faire face à cette situation. Un mouvement exceptionnel de solidarité s'est déclenché en faveur des populations les plus vulnérables*».

Ph.> D. R.

La commission installée, un rapport d'évaluation le 22 juillet en Conseil du gouvernement

A noter qu'à l'issue de l'installation de la Commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie de Covid-19 sur l'économie nationale, le Premier ministre a procédé également à l'installation d'un groupe de travail chargé d'élaborer le rapport qui sera présenté d'abord au Conseil du gouvernement le 22 juillet et ensuite, en tant que premier point à l'ordre du jour, de la prochaine réunion du Conseil des ministres prévue le 26 juillet en cours. Ce groupe est composé du président du Conseil national économique et social (CNES), Reda Tir, en sa qualité de président du groupe, du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective, Mohamed Cherif Benmihoub en sa qualité de rapporteur, ainsi que des représentants des ministères des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat et de l'Urbanisme, du Commerce, des Travaux publics et des Transports, du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Le groupe de travail comptera aussi six représentants des syndicats des travailleurs et six représentants des syndicats du patronat.

L. N.

601 nouvelles contaminations et 11 décès en 24 heures

Alarmante propagation du virus : la barre des 600 cas franchie

L'ALGÉRIE a enregistré 11 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 6 cas de plus par rapport à hier (5), portant à 1 068 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a enregistré une nouvelle hausse avec 601 cas, 7 cas de plus par rapport à hier (593), pour atteindre 22 549 cas confirmés.

R. N.

Bilan avancé par le ministre des Finances

Des chiffres de pertes qui donnent froid dans le dos

Le ministre des Finances a révélé, hier, les pertes financières, en milliards de dinars, enregistrées par certaines entreprises publiques, en raison de la propagation du Covid-19. Aymane Benabderrahmane a également annoncé que l'Etat était venu en aide aux entreprises et ce, en distribuant 65,53 milliards de dinars aux différents secteurs. S'exprimant lors de la rencontre du Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, visant la mise en place d'une commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie de nouveau coronavirus, M. Benabderrahmane a indiqué que ce montant englobait 12,85 mds de DA affectés à l'acquisition des moyens de protection, dont 12,64 mds de DA destinés au ministère de la Santé. Le montant englobe également 24,39 mds de DA affectés aux indemnités exceptionnelles au profit des agents de l'Etat, dans l'objectif d'encourager les personnels mobilisés dans le cadre de la lutte contre la pandémie, notamment dans le secteur de la Santé avec 16,5 mds de DA, de l'Intérieur avec 7,75 mds de DA, ainsi que des Finances et de la Défense nationale. Quant aux montants consacrés à l'aide et au rapatriement des citoyens, ils s'élèvent à 3,32 mds de DA, selon le ministre.

Lourdes pertes économiques dans différents secteurs

Aymane Benabderrahmane a affirmé que le secteur du Transport était le plus touché par la crise sanitaire. Il a révélé que l'annulation des vols a coûté 16,3 milliards de dinars à la compagnie nationale de transport aérien Air Algérie. Il a également révélé que l'annulation du transport maritime avait entraîné des pertes de 90 millions de dinars à l'Entreprise nationale de transport maritime et de voyageurs (ENMTV). Le ministre a ajouté que la crise sanitaire avait contraint Air Algérie à annuler 4 357 vols entre mars et avril de l'année en cours. Concernant d'autres secteurs, le ministre a précisé que les entreprises nationales avaient subi des pertes colossales. Selon les chiffres avancés par le ministre des Finances, le groupe pétrolier et gazier Sonatrach a perdu 247 milliards de dinars. Naftal, une filiale de Sonatrach, a perdu 20 milliards de dinars. Les pertes de Sonelgaz s'élèvent à 6,5 milliards de dinars. Le premier responsable du secteur a indiqué que les partenaires sociaux ont proposé d'allouer une redevance de 30 000 dinars aux transporteurs privés des agences à la disposition de l'État. Aussi, les banques ont accordé aux entreprises des prêts sans intérêts d'une durée de 6 mois, et ont annulé les pénalités de retard de paiement. Pour ce qui est des gérants d'auto-écoles et des agences de contrôle technique automobile, il a été suggéré de les faire bénéficier des dispositifs prévus pour les autres secteurs en termes d'exonération ou de différé du paiement des charges sociales et des impôts.

Il s'agit aussi de faire bénéficier les moniteurs et les différents personnels d'une indemnité salariale mensuelle forfaitaire.

Tourisme et Artisanat déclarés secteurs sinistrés

Concernant les opérateurs du Tourisme et de l'Artisanat, il s'agirait de décréter, au préalable, les deux secteurs comme étant sinistrés afin qu'ils puissent bénéficier des dispositions relatives aux assurances accordées dans pareil cas. Annulation des impôts et taxes, suspension des remboursements des échéanciers des crédits bancaires et sans pénalités de retard, prolongement du délai de paiement des cotisations à la sécurité sociale de trois mois après la fin de la pandémie ainsi que la prise en charge par le Trésor public des charges sociales des employeurs et employés (Cnas et Casnos), sont autant de propositions avancées par les partenaires sociaux.

Meriem Benchaouia

L'Association de protection des consommateurs :

«Reportez l'achat du mouton à la dernière semaine avant l'Aïd»

Devant la hausse vertigineuse que connaît le prix du mouton, le président de l'Association de protection des consommateurs fait une proposition aux citoyens : «Reportez l'achat du mouton jusqu'à la dernière semaine avant l'Aïd, car il y a un surplus de bétail. Les fêtes, les funérailles et les mariages sont annulés et comme les frontières sont fermées, les vendeurs seront obligés de céder leurs moutons sur place à des prix raisonnables et abordables».

Par Thinhinene Khouchi

Ph.> D. R.

Après de 10 jours de la célébration de l'Aïd El Adha, les prix du mouton ne cessent d'augmenter. Certains citoyens ont déjà renoncé à l'achat du mouton pour cette année car ils se disent incapables de l'acquérir au prix proposé par les vendeurs, sachant que certains ont passé plus de 4 mois sans travail et donc sans rémunération fixe. C'est le cas de Madjid, chauffeur de bus : «*Les prix proposés cette année sont trop élevés. Pour un petit mouton tu dois dépenser plus de 40 000 dinars ! C'est beaucoup, sachant que plusieurs d'entre nous ont été obligés de ne pas travailler pendant quatre mois à cause de la crise sanitaire*». Et d'ajouter : «*C'est la première fois depuis 15 ans que je ne vais pas acheter un mouton, mais la situation l'oblige*». En outre, d'autres citoyens se précipitent pour acheter de peur qu'il n'y en ait plus, surtout que les marchés et points de vente habituels sont fermés. «*J'ai déjà acheté mon mouton, même si les prix sont vraiment élevés. Je préfère l'acheter maintenant qu'attendre la dernière minute. Qui sait, peut-être que si la situation sanitaire s'aggrave, les autorités vont décider de fermer tous les points de vente*». Selon le président de l'Association de protection des consommateurs, «*les vendeurs sont à l'origine de cette flambée des prix. Ils ont profité de la crise sanitaire pour fixer un coût qui dépasse les 30 000 DA. Ce qui rend le mouton inaccessible pour les classes sociales défavorisées*». Il précise que «*s'ajoute à cela une catégorie de citoyens qui achètent malgré la hausse, ce qui encourage les vendeurs à maintenir les prix et même à les augmenter*». Abdelmadjid Zaidi a proposé une solution alternative pour ceux qui veulent acheter leur mouton à un prix raisonnable, indiquant : «*Reportez l'achat du mouton jusqu'à la dernière semaine avant l'Aïd car il y a un surplus sur le bétail. Les fêtes, les funérailles et les mariages sont annulés et comme les frontières sont fermées les vendeurs ne pourront pas faire passer du bétail vers les pays voisins et seront donc obligés de baisser les prix*». de son côté, le secrétaire général de l'Association des commerçants, Mohamed Al Bachir Thabti, a annoncé une baisse de 80 % sur les bénéfices des éleveurs et vendeurs et revendeurs de bétail, due à la crise sanitaire actuelle liée au Covid-19. Ainsi, depuis le début du confinement, l'Etat a interdit tout rassemblement, ce qui a engendré le report des fêtes de mariage et l'annulation des funérailles ou autres grands rassemblements qui rapportaient beaucoup d'argent aux vendeurs et représentaient la majorité de leur chiffre d'affaires, ce qui a donc engendré des pertes colossales .

T. K.

Youcef Aouchiche nommé Premier secrétaire national du parti

FFS, le grand chantier de l'unification

Un nouveau Premier secrétaire national, Youcef Aouchiche, a été désigné à la tête du Front des forces socialistes (FFS), une semaine seulement après la tenue du congrès extraordinaire du parti. Le plus vieux parti d'opposition en Algérie semble déterminé à aplanir les différends qui le minent et en finir avec la crise qu'il traverse depuis plusieurs mois. Youcef Aouchiche n'est autre que l'actuel président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW) de Tizi-Ouzou. Sa nomination à ce poste s'est faite conformément aux statuts du parti. L'instance présidentielle, élue le 10 juillet dernier, entame ainsi le travail, avec pour principal objectif l'unification des rangs. Composée de Hakim Belahcel, Sofiane Chouikh, Mohamed Hadji, Brahim Meziani et Nora Touahri, cette instance hérite d'une situation des plus délicates. Le choix de Youcef Aouchiche n'est sûrement pas fortuit et à travers sa personne, la formation du défunt Hocine Ait Ahmed œuvrera à recoller les morceaux. Agé de 36 ans et ayant déjà occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de cette formation, le nouveau Premier secrétaire national semble susceptible de concilier les positions des uns et des autres et transcender les tiraillements internes ayant plongé le parti dans sa pire crise politique. En fait, Youcef Aouchiche, qui a adhéré au parti à 19 ans, a été premier secrétaire de la section universitaire d'Alger entre 2005 et 2007, secrétaire national au mouvement associatif entre 2011 et 2013, secrétaire national à l'information et à la communication 2013/2016 avant qu'il ne soit secrétaire national à l'organisation en 2016/2017. Il a surtout eu à occuper le poste de Premier secrétaire national par intérim à deux reprises, en 2014 et 2016. Comme il a été attaché parlementaire de 2012 à 2017. Youcef Aouchiche a aussi chapeauté avec succès la liste FFS aux dernières élections locales et a été élu P/APW de Tizi Ouzou. Un poste dont il devrait démissionner, conformément aux textes du parti qui interdisent le cumul de fonctions. Avec un aussi riche parcours et ayant gravi les échelons au sein du parti, M. Aouchiche devrait jouer le rôle de conciliateur en s'ouvrant sur les différents clans, à l'origine d'une guerre intestine ayant porté un grand préjudice à l'image de marque du parti. Ce diplômé en sciences politiques et relations internationales et ancien journaliste «*a les qualités et compétences requises*» pour accomplir cette mission, estiment de nombreux militants et sympathisants du FFS.

Aomar Fekrache

LA QUESTION DU JOUR

L'année ou les années du Covid-19 ?

Suite de la page une

Finies les prédictions, bien ou mal fondées, mais reste l'espoir qu'il ne déborde pas trop avant dans l'année prochaine, qui pourtant est encore hors de vue. Car sans qu'on le dise expressément, l'idée désormais dominante est qu'il va se répandre sur la deuxième moitié de l'année en cours. S'il s'en contente, on appellera 2020 dans les livres d'histoire non encore écrits, et pour cause, l'année du Covid-19. Mais que d'aventure il veuille plus de temps, et qu'il prenne également 2021, voilà qui semblerait maintenant assez dans l'ordre des choses. Dans l'ordre mondial créé par le coronavirus, et auquel tout le monde a fini par se soumettre. Même Donald Trump a été vu portant un masque de protecteur, c'est dire ! Le dernier des sceptiques est rentré dans le rang. L'autre, Jair Bolsonaro, étant contaminé. Chez nous, la mauvaise tournure des événements, c'est le nombre croissant des nouveaux cas, qui ne sera pas long à atteindre le millier par jour au rythme où il va. La bonne tournure, c'est le nombre de décès quotidiens qui lui n'a pas bougé, une dizaine par jour, encore qu'avant-hier il soit tombé de moitié. S'il s'y maintenait, cela consolerait largement du nombre des contaminations. Celui-ci peut doubler de vitesse dans ces conditions que nous serions preneurs. Qu'il y ait 10 000 nouveaux cas par jour si dans le même temps il ne se produit pas plus de décès. Pour peu qu'on reste à une dizaine de décès par jour, l'hypothèse selon laquelle le virus ayant muté devenait à la fois plus contagieux mais moins mortel s'en trouverait en bonne voie d'être confirmée. A un rythme constant de 1 000 nouveaux cas mais une dizaine de décès par jour, ce n'est plus en effet sur le premier nombre qu'il faudra se concentrer mais sur le deuxième. Si celui-ci se met à diminuer, ce serait comme si le compte à rebours de l'épidémie avait commencé. A zéro décès, et dans le même temps non pas à 1 000 cas mais à 10 000, nous serions quand même en train de sortir de l'épidémie. Non pas d'ailleurs grâce à nous, mais grâce à lui, qui a bien voulu devenir plus expansif et moins méchant.

M. H.

La quête d'un Pacte national social

Regards

Quand le New Deal s'impose

On est de plain-pied dans la crise économique et sociale. On ne spécule plus, les chiffres sont là, du moins pour les grosses entreprises nationales, les locomotives de notre machine économique, par leur chiffre d'affaires et leur capacité de sauvegarde des emplois et même d'embauche.

Par Mourad Hadjersi

Quand des entreprises comme Sonatrach, Naftal, Sonelgaz, Air Algérie et beaucoup d'autres, de grande envergure, dans le secteur public frôlent le dépôt de bilan, c'est que le pays tout entier est au bord de la faillite. Le constat risque d'être plus désastreux dans les autres activités, tourisme, commerce, transports, et tout le secteur productif privé et professions libérales.

A l'image de tous les pays du monde, le nôtre fait une halte pour évaluer les impacts de la pandémie de Covid-19, combinés avec la chute des recettes pétrolières, faut-il toujours le rappeler, sur l'économie nationale. La rencontre du gouvernement avec les partenaires sociaux devrait prendre toute son importance et sa rationalité «*de la manière la plus objective possible, loin de toute complaisance et des surenchères*», comme l'a si bien précisé, hier, le Premier ministre. En réponse aux engagements des pouvoirs publics et à leur tête, le président de la République, à sauvegarder et les entreprises et les emplois, un diagnostic réel doit être fait par les professionnels et les partenaires sociaux et présenté lors du prochaine Conseil des ministres. En d'autres termes, l'Etat en tant que garant a besoin d'une feuille de route précise afin de pouvoir tenir ces dits engagements, pour ne pas commettre les dérapages et autres malversations, au temps des crises, qui ont, par opportunisme, vidé auparavant les caisses de l'Etat.

Mais au-delà de cette opération, typiquement technique, c'est une démarche éminemment politique qui devrait être mise en place à la lumière de cette rencontre. Outre le souci de sauvegarder des entreprises et des emplois dans ce contexte de crise, il faut dès lors échafauder un Pacte social national, seul capable de soutenir l'effort d'un Plan de relance économique et social affiché depuis quelques semaines. En effet, il serait illusoire d'espérer mettre en place un programme pareil si le front social n'est pas acquis, d'une façon ou d'une autre, et pour y parvenir il faut au retour réussir la prouesse d'atténuer les impacts de la crise sanitaire qui frappe de plein fouet notre machine économique, et par conséquent le pouvoir d'achat des citoyens.

Ph.> D. R.

«*Si tu veux la paix, prépare la guerre*», disaient les Romains, et avec cette pandémie, le pays est réellement en «*guerre*», d'un autre genre. Lors de sa première intervention, il y a de cela près de six mois, le chef de l'exécutif avait évoqué devant les députés à l'Assemblée la nécessité d'un New Deal pour que le Président et le gouvernement puissent réaliser leur programme, sorte de pacte social empreint de sérénité pour que le pays puisse se relever. Si ce jour-là, le bon sens ou même «*les calculs politiques*» pouvaient servir de ressorts quant à l'adhésion des uns ou le refus des autres de la demande, aujourd'hui, avec cette crise sanitaire, la démarche a besoin surtout d'un véritable «*sursaut*», dans son vrai sens patriotique, et sans démagogie aucune.

M. H.

El Tarf /Bouteldja

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication d'armes blanches

LES SERVICES de la sûreté de daïra de Boutheldja (El Tarf) ont démantelé un atelier clandestin spécialisé dans la fabrication d'armes blanches, a-t-on appris, hier, du chargé de la communication à la sûreté de wilaya.

Suite à des plaintes émanant de victimes d'un agresseur usant d'une épée traditionnelle pour agresser et terroriser ses victimes, les services de police ont ouvert une enquête qui a permis d'arrêter un suspect, a ajouté l'officier Oussama Abdelaziz.

L'auteur présumé des agressions à l'arme blanche a avoué que l'arme blanche provenait d'un atelier clandestin spécialisé géré par un individu de la localité de Boutheldja, a-t-on souligné.

La perquisition du lieu indiqué a permis de saisir différents outils utilisés dans le cadre de la fabrication d'armes blanches, telles que des épées traditionnelles, des sabres, des couteaux et bâtons, exploités par des agresseurs pour des bagarres ou pour s'en prendre à leurs victimes, a-t-on précisé.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal d'El Tarf, les deux individus ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on conclu.

M. O.

Covid-19

Le ministre du Tourisme examine avec les partenaires sociaux la situation actuelle

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou, s'est entretenu, jeudi, avec le président du Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (SNAV), le président de la Fédération nationale des associations des agences de tourisme et de voyage (FNAT), le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du commerce et du tourisme (FNTCT) et le président de la Fédération nationale des hôteliers (FNHC).

Ces rencontres qui s'inscrivent dans le cadre de la consolidation du dialogue et du rapprochement avec les différents partenaires sociaux et professionnels, ont été l'occasion de discuter de la situation induite par la propagation du Covid-19 et ses incidences socio-économiques sur le secteur, précise un communiqué du ministère.

Les entretiens ont permis d'étudier des propositions visant à faciliter l'accès à des crédits bancaires bonifiés, alléger les procédures de remboursement des créances et à ajourner le paiement de diverses charges et engagements sociaux et fiscaux, précise la même source.

Se félicitant des discussions qui ont été l'opportunité d'un diagnostic des différentes préoccupations et difficultés induites par la propagation de l'épidémie de coronavirus et son impact sur l'activité touristique, M. Hamidou a rappelé l'engagement de l'Etat à accompagner les opérateurs du secteur à tous les niveaux, en vue de surpasser cette crise sanitaire que traverse le pays et alléger ses répercussions sur l'activité du tourisme. M. Hamidou n'a pas manqué de saluer les efforts consentis par les différents opérateurs en vue de contribuer, dans une large mesure, à l'effort national de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus.

Le ministre a mis en avant l'importance de travailler ensemble pour surpasser cette étape difficile et préparer, par la suite, la relance de l'activité touristique, à travers la réactivation du Conseil national du tourisme en vue de consolider l'action intersectorielle pour un véritable développement du secteur du tourisme, soulignant l'importance de maintenir de tels cadres de concertation, comme espaces d'échanges et de propositions, conclut le communiqué.

Hafid C.

Skikda

Des recherche pour retrouver 10 baigneurs portés disparus à la plage Oued Tandji

Les services de la Protection civile de la wilaya de Skikda, représentés par l'unité maritime martyr Loucif Bouchetata, soutenus par l'unité principale, Moudjahid, Saoudi El Kenz et l'unité du secteur portuaire, le martyr Rabehi Rabeh, ont lancé, à partir de 20 heures ce vendredi, une opération de recherche de dix personnes portées disparues à la plage non gardée Oued Tandji, dans la commune d'Ain Zouit, a appris l'APS auprès des services de ce corps constitué. La même source a indiqué que l'opération de recherche est supervisée par le directeur local de la Protection civile, le colonel Brahim Mohamedi, et mobilise 9 sapeurs-pompiers et 4 plongeurs, relevant que ces disparitions ont été signalées par des citoyens. Les recherches se poursuivent pour tenter de retrouver les personnes disparues, a-t-on noté, relevant que la plage Oued Tandji dans la commune d'Ain Zouit dans la daïra d'El Hadaik, non gardée ni autorisée à la baignade, est située dans une région isolée.

Repêchage du corps d'une femme noyée sur la plage non gardée de Guerbaz

L'unité secondaire de la Protection civile d'Azzaba, dans la wilaya de Skikda, est intervenue vendredi soir pour repêcher le corps d'une jeune femme, noyée sur la plage non gardée de Guerbaz, (Est du chef-lieu), a-t-on appris auprès des services de ce corps constitué.

La dépouille de la victime, âgée de 25 ans et originaire de Constantine, a été acheminée vers la morgue de l'hôpital d'Azzaba, a précisé la même source.

A l'occasion, les services de la Protection civile de la wilaya de Skikda ont tenu à réitérer leur appel aux citoyens, les conseillant de faire preuve de vigilance et de prudence, et se conformer aux mesures préventives prises pour endiguer la propagation de l'épidémie de coronavirus, rappelant que les plages demeurent fermées et la baignade interdite.

Lyes C.

Energie

Le prix moyen du pétrole de l'Opep établi à 43,80 dollars

Le panier de l'Opep, constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, s'est établi en fin de semaine à 43,80 dollars, selon les données de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Par Salem K.

Ph/D. R.

Ce panier de référence de l'Opep (ORB), qui comprend le pétrole algérien (Sahara Blend), s'est établi à 43,80 dollars le baril après avoir atteint 44,12 dollars mercredi dernier, a précisé la même source.

Malgré ce recul, l'ORB reste à un niveau élevé par rapport aux niveaux enregistrés les précédents mois.

Sa valeur avait augmenté de 47 % en juin pour le deuxième mois consécutif, se terminant au-dessus de 37 dollars le baril (b) pour la première fois depuis février. Sur une base mensuelle, le prix moyen du panier de l'Opep a augmenté de 11,88 dollars à 37,05 dollars/b, en hausse de 47,2 %.

Mercredi, l'Opep et ses partenaires ont maintenu, lors de la 20e réunion du Comité ministériel mixte de suivi de l'Opep et non Opep (JMMC), les niveaux de baisse de production décidés lors des réunions d'avril et de juin derniers.En ce mois de juillet, les pays signataires de l'accord de coopération appliquent une baisse de production pétrolière de l'ordre de 9,6 millions de barils par jour (mb/j) .

Ces coupes passeront «*à un total de 8,1 à 8,2 mbj en août*», avait déclaré le ministre saoudien de l'Energie.

La différence avec les 7,7 mbj inscrits dans l'accord du 12 avril dernier s'explique par les compensations des pays participants qui n'ont pas pu se mettre en pleine conformité en mai et juin, et d'éventuelles contributions volontaires supplémentaires versées par l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Koweït au mois de juin 2020.

Pour sa part, le président de la Conférence de l'Opep, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a estimé que «*les pays membres de l'Opep+ sont sur la bonne voie, même s'il reste encore des incertitudes liées à une éventuelle seconde vague de la pandémie mondiale*». M. Attar a indiqué également que face à la propagation de la pandémie de Covid-19 et ses répercussions négatives sur la demande pétrolière mondiale, l'Opep et ses partenaires avaient fait preuve de résilience et d'abnégation afin d'éviter un effondrement catastrophique du marché pétrolier international.

Il a aussi fait observer qu'avec la mise en œuvre de l'accord du 12 avril 2020, la situation du marché pétrolier international s'était améliorée au cours des dernières semaines.

Pour rappel, JMMC a relevé avec satisfaction que le taux de conformité global avait atteint 107 % en juin contre un taux de 87 % en mai.

S. K.

Port de Mostaganem

Exportation de 30 000 tonnes de rond à béton vers les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni

Plus de 30 000 tonnes de rond à béton ont été exportées durant le premier semestre 2020 vers les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni via le port de Mostaganem, a-t-on appris, vendredi, auprès de la Direction du commerce de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM).

Ces opérations d'exportation s'inscrivent dans le cadre d'une convention signée entre l'EPM et le Complexe sidérurgique Tosyali de Bethioua (W. Oran) en novembre dernier, indique la même source, soulignant l'importation programmée de 550 000 tonnes de plaques de fer à construire et l'exportation de 100 000 tonnes de rond à béton vers plusieurs destinations. Au total, 152 797 tonnes de plaques de fer (alliages d'acier) ont été importées durant la même période d'Italie, de ,Norvège, de ,Russie et d'Ukraine à bord de 12 navires, en plus de 17 460 tonnes de fils de fer (rouleaux de fer) importées de Turquie via deux navires pour le compte du même opérateur économique.

Le port de Mostaganem s'est transformé depuis l'année dernière en axe stratégique des exportations de rond à béton (85 400 tonnes) et de tuyaux de fer (2 327 tonnes), notamment vers les Etats-Unis, le Canada et la Belgique, en sus de l'importation de 1 million de tonnes de divers produits ferreux durant les deux dernières années (2018 et 2019), ajoute la même source.

Le volume des exportations via le port de Mostaganem a été estimé à 44 830 tonnes, durant le premier semestre 2020, en majorité des produits ferreux et de l'hélium (3 159 tonnes), de les fruits et légumes et produits alimentaires (655 tonnes), entre autres marchandises, avec une baisse de 40 % par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on précisé.

G. H.

Matières premières

L'or se renforce, l'aluminium et le coton consolident

L'or s'installait au-dessus des 1 800 dollars l'once cette semaine, après avoir franchi cette barre symbolique mercredi dernier pour la première fois depuis fin 2011, dans un environnement économique incertain favorable à cette valeur refuge.

«*Les fondamentaux de l'or n'ont pas changé cette semaine et la phase actuelle pourrait servir de base à de nouveaux records*», a estimé un analyste de Oanda.

Selon Edward Moya, les prix sont aidés principalement par «*les craintes d'une deuxième vague de coronavirus*».

La pandémie de Covid-19 continue de progresser dans le monde, avec un nouveau record de contaminations sur 24 heures battu jeudi aux Etats-Unis et les caps symboliques des 1 et 2 millions de malades franchis en Inde et au Brésil cette fin de semaine.

Les analystes pointent également l'affaiblissement du dollar, qui a perdu plus de 2 % face à l'euro depuis le début du mois, comme facteur de hausse du métal jaune.

Libellé en billet vert, une baisse de la devise américaine rend le métal précieux moins onéreux pour les acheteurs utilisant d'autres devises.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or valait 1 810,28 dollars vendredi, contre 1 798,70 dollars le vendredi précédent

Son record historique, à 1 921,18 dollars l'once, avait été atteint en septembre 2011.

Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de palladium a fait plusieurs incursions cette semaine au-dessus des 2 000 dollars, après une brève flèche jeudi dernier.

Elle valait 2 038,18 dollars à la même heure, contre 1 969,31 dollars à la fin de la semaine précédente.

L'aluminium plus de 1 700 dollars la tonne

Le cours de l'aluminium a retrouvé son niveau de mi-mars lundi sur le London Metal Exchange (LME), à 1 705,00 dollars la tonne, avant de reculer légèrement cette semaine.

La Chine, qui tire la demande en métaux industriels, a affiché cette semaine des signes clairs de reprise économique avec un PIB en hausse de 3,2 % au deuxième trimestre d'après le Bureau national des statistiques (BNS), après avoir enregistré son plus mauvais résultat historique en début d'année au moment où l'épidémie de Covid-19 paralysait le pays.

La production industrielle chinoise a augmenté de 4,8 % sur un an en juin, soit son plus fort rythme de progression depuis le début de l'année.

Daniel Briesemann de Commerzbank, estime le prix de l'aluminium «*trop élevé*», le voit sous la menace «*d'une surabondance sur le marché chinois, qui aura un impact sur le marché mondial*».

Sur le LME, la tonne d'aluminium pour livraison dans trois mois s'échangeait à 1 656,50 dollars vendredi, contre 1 688,50 dollars le vendredi précédent à la clôture.

Le cuivre valait dans le même temps 6 436,00 dollars la tonne, contre 6 412,00 dollars sept jours plus tôt, après avoir de nouveau atteint un plus haut en deux ans lundi, à 6 633,00 dollars.

Le coton consolide ses gains

Le cours du coton cédait du terrain cette semaine à New York mais conservait des niveaux élevés par rapport au début de la pandémie de Covid-19, sur fond de reprise des cours du pétrole.

«*Après s'être effondré au début de la crise du coronavirus, le cours du coton s'est redressé en raison de la hausse des prix du brut*», a estimé Michaela Helbing-Kuhl, de Commerzbank.

Cette embellie des cours de l'or noir, effective depuis les tréfonds touchés à la fin du mois d'avril, rend en effet «*la production des fibres synthétiques concurrentes plus coûteuse*», toujours selon l'analyste, et fait revenir une partie de la demande vers le coton.

La livre de coton avait touché un plus bas à 50,18 cents la livre au début du mois d'avril, et remonte la pente depuis jusqu'à atteindre 64,90 cents en fin de semaine dernière, le 9 juillet.

Les conditions climatiques «*chaudes et sèches au Texas, le principal Etat producteur américain, ces dernières semaines ont fait grimper le prix encore plus*», a ajouté Mme Helbing-Kuhl.

Le coton reste cependant moins cher qu'au début de l'année, lorsque les prix dépassaient 70 cents la livre.

La livre de coton pour livraison en décembre à New York valait 62,29 cents vendredi, contre 64,31 cents la semaine précédente à la clôture.

R. E.

Mostaganem

Arrêt de la diffusion analogique terrestre depuis la station «Echouachi»

La diffusion analogique terrestre à partir de la station de radiodiffusion «Echouachi» de Sidi Ali, dans la wilaya de Mostaganem, a été définitivement arrêtée vendredi, dans le cadre de l'opération de passage à la télévision numérique terrestre (TNT), a-t-on appris du responsable des études et du développement à l'entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA), Abdelkarim Ait Aldjet.

Ph : D. R.

Par Samiha T.

Dans une déclaration à l'APS, M. Ait Aldjet a précisé que «*l'Algérie a respecté la date mondiale fixée pour l'arrêt du système analogique selon un programme qui a été lancé le 17 juin et se poursuit jusqu'au 17 août prochain, lequel comprend dans sa première phase 5 wilayas, à savoir Annaba, Oran, Mostaganem, Tébessa et Tipaza*», a-t-il dit. Cette opération concerne l'ensemble des 712 stations de diffusion terrestre au système analogique au niveau national, qui s'éteindront progressivement parallèlement au passage direct à la télévision numérique terrestre (TNT), lancée depuis 2010, ajoute le responsable. Il a en outre expliqué que «*la mise en fonctionnement des stations de diffusion numérique terrestre* (153 stations) *a jusqu'à ce jour permis la couverture du territoire national avec le même pourcentage de couverture que garantissaient auparavant les stations du système analogique, soit 77,16 %*». Les fréquences de diffusion de la télévision analogique seront ensuite utilisées dans la diffusion numérique, en fonction de la caractéristique des bouquets qui comprennent plus de 20 stations radiophoniques sur une seule fréquence, a-t-il poursuivi. Pour sa part, la responsable du Département de la communication à l'Etablissement public de radiodiffusion, Saliha Benziada, a indiqué que «*la nouvelle technologie garantit aux citoyens un service audiovisuel de haute qualité en termes d'image et de son, avec un système d'exploitation simple grâce auquel le téléspectateur peut accéder facilement au bouquet TV de six chaînes qu'il fasse la recherche de chaînes ou passe d'une chaîne à une autre*». Et d'ajouter que «*la diffusion numérique est un gain économique en termes de coût d'entretien des stations de radiodiffusion et de dépenses de gardiennage pour l'entreprise publique qui a assuré tous les citoyens que ce service est actuellement disponible dans toutes les régions du pays*». A noter que la couverture de la wilaya de Mostaganem par la diffusion numérique terrestre a atteint près de 90 %, à travers quatre stations : Al Hachem (commune de Sayada), Echouachi (commune de Sidi Ali), les deux stations d'Oran (station de El Djabel El Aswad) et celle de Sidi Bel-Abbès (station Tessala).

S. T.

Covid-19 à El Oued

Levée du confinement dans quatre communes et réaménagement d'horaires dans quatre autres

Les horaires de confinement partiel ont été réaménagés dans quatre communes de la wilaya d'El Oued, alors que dans quatre autres, le confinement a été totalement levé, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«*Vu le développement de la situation épidémiologique dans la wilaya d'El Oued, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire porte à la connaissance de tous les citoyens, après accord des autorités publiques compétentes, que les horaires de confinement partiel à domicile ont été réaménagés de 16h à 5h du matin pour une durée de dix jours, à partir de samedi 18 juillet 2020, au niveau des communes d'El Oued, Djamaa, El Meghaier et Kouinine*», selon la même source.Ce confinement partiel impliquera un arrêt total de toutes les activités commerciales, économiques et sociales au niveau des communes concernées, y compris la suspension du transport des voyageurs et de la circulation des voitures, indique le communiqué.

«*Le confinement partiel à domicile sera levé, à partir de samedi 18 juillet 2020, dans les communes de Taleb Larbi, Ben Guecha, Douar Elmaa et M'rara*», lit-on dans le communiqué.

Cette mesure intervient «*en application des dispositions du décret exécutif 20-182 du 17 Dhou El Kaâda 1441, correspondant au 29 juillet 2020 portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus* (Covid-19), *notamment l'article 02 qui accorde aux walis, si nécessaire, la prérogative d'instaurer, de modifier ou de moduler les horaires du confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination*».

Larbi H.

Biskra

Arrestation de deux personnes pour «désinformation sur les réseaux sociaux»

Les services de sûreté de la wilaya de Biskra ont arrêté, dans deux affaires distinctes, deux personnes présumées impliquées dans la «*propagation de rumeurs et désinformation sur les réseaux sociaux*», a appris l'APS vendredi, du responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, le commissaire Saïd Mouas.

Exploitant une information relative à la diffusion sur un réseau social d'une vidéo montrant des policiers de la wilaya de Biskra, interdisant à des jeunes de se rassembler à l'entrée de la période de confinement sanitaire partiel décrété dans la région, accompagnée d'un commentaire désobligeant à l'égard de ce corps constitué, une enquête a été ouverte par les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) a précisé la même source.

Les investigations menées ont permis, dans un premier temps, d'identifier les données du compte qui a diffusé la vidéo et la personne présumée coupable dans cette affaire, a-t-on noté, relevant que les enquêteurs ont procédé à l'arrestation, par la suite, d'un individu âgé de 25 ans.

Par ailleurs, les policiers de la daïra de Tolga ont appréhendé une personne, âgée de 47 ans, impliquée dans une affaire d'«*outrage à corps constitué*» et «*publication et diffusion d'informations et de vidéos tendancieuses susceptibles de porter atteinte à l'ordre public et à l'intérêt national par l'usage d'un réseau social*».

Selon la même source, des policiers ont pisté des publications et vidéos postées sur un réseau social portant atteinte à un corps constitué et sont parvenus à identifier le diffuseur des ces informations avant de procéder à son arrestation.

Après la finalisation des procédures d'usage, des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des deux individus, présentés devant le tribunal dans le cadre d'une comparution directe, a-t-on noté, soulignant que le premier inculpé a été écroué et le deuxième mis sous contrôle judiciaire.

Salah Y.

Agression d'une infirmière et destruction d'équipements médicaux

Souk Ahras : arrestation de 6 personnes

Les éléments de police de la huitième sûreté urbaine de la wilaya de Souk Ahras ont appréhendé, dans trois opérations distinctes, six personnes pour agression d'une infirmière et destruction d'équipements médicaux, a-t-on appris vendredi auprès du chargé de la communication de ce corps constitué.

Suite à une alerte, des policiers de la huitième sûreté urbaine se sont déplacés à l'hôpital de la ville et arrêté deux jeunes hommes ayant agressé verbalement une infirmière en exercice de ses fonctions, a précisé le commissaire Mohamed Karim Merdaci.

La même source a relevé que la deuxième affaire concerne trois personnes, âgées d'une vingtaine d'années, des repris de justice, qui en état d'ivresse ont accédé au service des urgences de l'hôpital et saccagé plusieurs équipements médicaux.

La troisième affaire traitée par la même sûreté urbaine concerne un individu âgé de 30 ans, appréhendé alors qu'il brisait la vitre de la porte d'entrée de l'unité de mise en quarantaine sanitaire des cas contaminés au Covid-19, a détaillé la même source.

A l'issue de toutes les procédures d'usage, des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des mis en cause pour «*agression verbale d'un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions*» pour les deux premiers accusés et «*destruction délibérée des biens d'autrui*» pour les inculpés dans la deuxième et troisième affaires, a conclu la même source.

R. S.

Décès de Ahmed Benyoucef Stambouli et Ammar Allalouche

Deux grands artistes plasticiens nous quittent

Le monde de la culture vient de perdre deux de ses artistes les plus reconnus pour leur talent, créativité et ambitions artistiques. Il s'agit des plasticiens Ahmed Benyoucef Stambouli et Ammar Allalouche qui comptent un grand nombre d'expositions à leur actif, en Algérie et à l'étranger. Ils sont même des porteurs de projet pour améliorer la situation de l'art et des artistes en Algérie.

Par Abla Selles

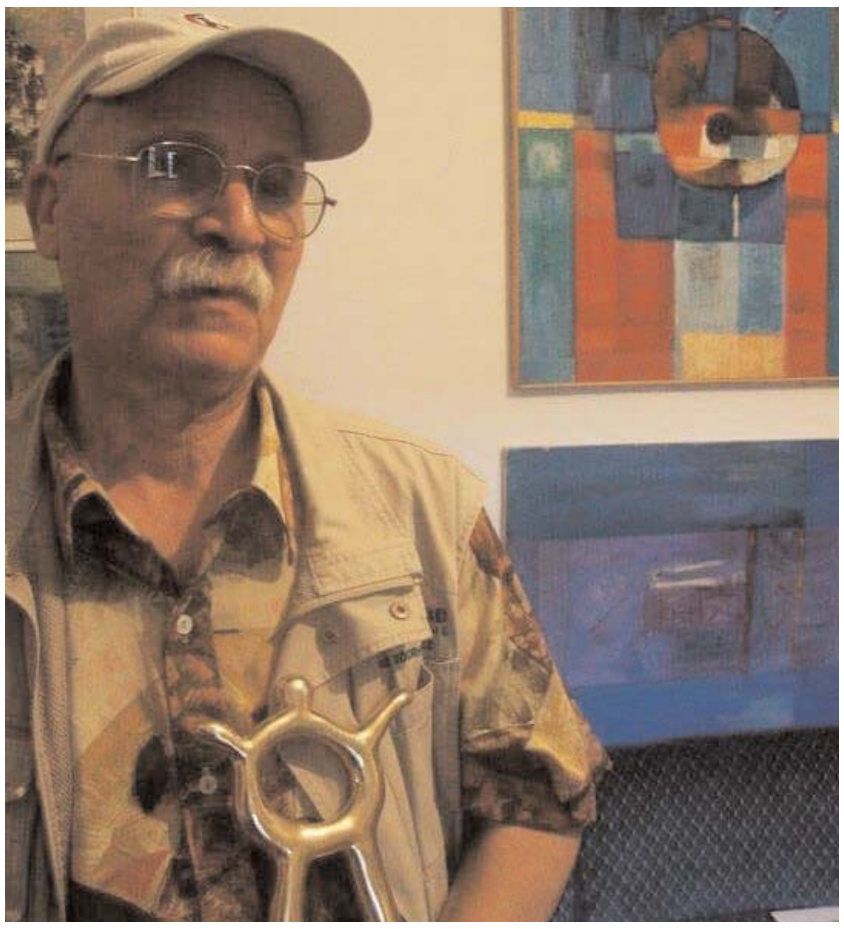

Ph/D. R.

Les plasticiens Ahmed Benyoucef Stambouli et Ammar Allalouche sont décédés vendredi. La nouvelle est tombée comme un couperet sur leurs fans et amis car les deux sont encore très actifs dans le domaine artistique.

L'artiste plasticien Ahmed Benyoucef Stambouli est décédé vendredi à Miliana, à l'âge de 64 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt dont les dernières œuvres sont exposées à la galerie d'art Racim à Alger, a été inhumé hier, samedi, à Miliana, au cimetière de Sidi Braham, en présence des membres de sa famille et ses amis.

Quant à l'artiste plasticien Ammar Allalouche, il est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à Constantine, à l'âge de 81 ans, a-t-on appris auprès de sa famille. Le défunt a été inhumé vendredi après la prière du Dohr.

Né en 1957 à Miliana dans la ville de Ain Defla, Ahmed Benyoucef Stambouli, avait fait ses études à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, avant d'enseigner le dessin à l'Ecole régionale de Mostaganem de 1987 à 1998.

Le défunt compte à son actif plusieurs expositions collectives et individuelles, réalisées depuis 1989 dans plusieurs villes d'Algérie : Mostaganem, Oran, Tipaza, Alger et Constantine notamment, et avait travaillé en Tunisie et en Lybie entre 1999 et 2001.

Durant son parcours artistique, l'artiste à la signature emblématique aux motifs berbères, avait été membre de plusieurs collectifs, dont l'Association internationale des arts plastiques de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et l'Union nationale des arts plastiques, en Algérie et en Tunisie, et avait également occupé, dans son domaine, plusieurs postes de responsabilité. Concepteur de plusieurs fresques murales et de décorations de façades d'établissements publics, Ahmed Benyoucef Stambouli a également réalisé une stèle à l'effigie d'Ali La Pointe (Ali Ammar, de son vrai nom), martyr de la Révolution, et l'illustration de couvertures de recueils de poèmes pour le compte de la Direction de l'éducation nationale. Ammar Allalouche est né à El Milia, dans la wilaya de Jijel, en 1939. Il avait effectué ses études artistiques à l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger et enseigné durant des années à l'Ecole des beaux-arts de Constantine.

Connu et reconnu, l'artiste plasticien qui rêvait «*d'un espace culturel maghrébin et africain pour une meilleure compréhension de l'art*» s'est éteint en laissant une œuvre considérable et une génération qu'il a contribué à former.

Distingué à l'échelle nationale et internationale tout au long de sa riche carrière artistique, Ammar Allalouche avait pris part à différentes expositions en Algérie et dans plusieurs pays.

A. S.

Smaïn évoque sa traversée du désert

«Etre écarté, c'est douloureux»

Peu présent depuis plusieurs années, Smaïn fait son retour avec un nouveau spectacle. Dans une interview au «*Parisien*», l'humoriste s'est confié sur sa traversée du désert dans sa carrière.

Avec plus de trente ans de carrière derrière lui, Smaïn a toujours des choses à raconter. A 62 ans, l'artiste prépare son retour sur scène avec son neuvième spectacle, intitulé ADN. Actuellement en rodage à Marseille, Smaïn se raconte dans son one-man-show plus personnel, où il évoque «*son histoire d'enfant adopté, ses parents, ses débuts de comédien, son succès et sa quête d'identité*», indique «*Le Parisien*» qui a interviewé l'humoriste.

Peu exposé médiatiquement ces dernières années, Smaïn qui a connu le succès pendant les années 90, s'est confié sur cette période qui a pu donner le sentiment qu'il était «*un peu oublié*». «*Dans toutes les carrières, il y a à un moment, une traversée du désert. La réussite absolue, sans faille, c'est un leurre. Etre écarté, c'est douloureux, mais aussi bénéfique*», a reconnu l'humoriste. «*La peur d'être oublié existe, c'est presque une peur panique, mais j'ai toujours eu une bonne gestion de ma vie, sans tomber dans les excès. J'ai toujours travaillé et ça, c'est grâce aux bases que m'ont données mes parents*», a souligné Smaïn qui assure qu'il ne sait «*jamais arrêté*» dans le travail.

Car Smaïn présente de multiples facettes et n'est pas «*qu'un humoriste*». Au fil des années, l'artiste a, entre autres, «*écrit des contes pour enfants*» qu'il «*raconte sur scène accompagné d'un orchestre philharmonique et des chœurs d'enfants*», et «*fait aussi un album de chansons avec Michel Legrand*». Père de trois enfants, Smaïn confie s'intéresser davantage «*à l'écriture*» aujourd'hui. «*Je m'apprête à me lancer dans l'écriture de ma première pièce de théâtre*», a annoncé l'humoriste qui ne manque pas de projets.

F. H.

Avec «Quelque chose»

Carla Bruni signe son retour en français

Carla Bruni a sorti son premier morceau en français depuis sept ans. Son album est prévu pour l'automne. C'est pendant la nuit qu'elle a dévoilé son nouveau morceau. Avec «*Quelque chose*», sa première chanson en français depuis sept ans, Carla Bruni fait son retour et annonce la sortie d'un nouvel album, prévu pour l'automne.

Celle qui n'avait pas chanté en français depuis «*Little French Songs*» signe désormais son septième album, réalisé par Albin de la Simone et enregistré à Paris au printemps dernier, selon les informations du «*Figaro*». «*C'est une chanson sur l'amour quand il monte. Ça n'a pas besoin d'être un nouvel amour. En fait l'amour, ça descend et ça remonte et plus ça dure, plus ça descend et ça remonte. Nos cœurs sont faits pour vivre comme ça*», explique Carla Bruni à RTL. Dans cette ode au désir, on peut entendre que la chanteuse est pour la première fois accompagnée de deux choristes, Jeanne et Julia, que l'on retrouvera sur plusieurs morceaux de l'album. «*Pour la première fois, j'ai des choristes et c'est grisant parce qu'elles aussi sont des magnifiques chanteuses. C'est comme si elles apportaient une espèce de lumière*», ajoute Carla Bruni toujours sur la radio.

Si son dernier album «*French Touch*» sorti en 2017 et réalisé par David Foster était uniquement composé de reprises de chansons anglo-saxonnes allant d'Abba à AC/DC, Carla Bruni est pourtant connue pour être une auteure de chanson. «*Je n'ai pas sorti de disque en français depuis cinq ans. Je suis très contente de me remettre à écrire. J'ai accumulé pas mal de débuts de textes sur mon téléphone*», confiait la chanteuse à «*Paris Match*» en 2018 à propos de son nouvel album déjà en préparation à l'époque. En revanche, elle n'est cette fois la compositrice que de la moitié des mélodies du disque puisqu'elle confie que son ami le pianiste Michel Ansellem y a également contribué.

R. I.

Décès

Zizi Jeanmaire n'est plus

LA BALLERINE et chanteuse de music-hall française Zizi Jeanmaire, connue pour son «*Truc en plumes*» et dont la carrière est étroitement liée à celle du chorégraphe Roland Petit, est décédée vendredi à 96 ans, a annoncé sa famille à l'AFP.

«*Madame Valentine Petit a la profonde tristesse d'annoncer le décès de sa mère, Madame Zizi Jeanmaire, survenu le 17 juillet 2020.* (Elle) *s'est éteinte paisiblement à son domicile en Suisse*», a-t-elle fait savoir dans un communiqué transmis par son avocate.

R. C.

Europe de l'Est

La «route des Balkans» nourrit à nouveau le rêve européen des migrants

Le Syrien Abdullah va «tout faire pour passer la frontière». Dans la zone tampon d'Idoméni, à la frontière gréco-macédonienne, il guette le moment propice pour se faufiler dans un train, dans l'espoir de suivre «la route des Balkans», empruntée par des centaines de milliers de migrants en 2015.

Par Rosa C.

Les premiers rayons de soleil dévoilent des familles entières couchées sur les rails ou dans des wagons abandonnés. Mais à l'apparition des patrouilles policières, elles disparaissent en courant dans les champs avoisinants.

«*Mon frère vit en Italie et je souhaite le retrouver*», confie à l'AFP Abdullah, 20 ans, qui campe depuis deux jours dans un bâtiment délabré près de la gare ferroviaire d'Idoméni, un village au nord de la Grèce.

Le jeune Syrien vit depuis «*plusieurs mois en Grèce, sans travail*», et n'y «*voit pas d'avenir*».

Lors de la grande crise migratoire de 2015, des centaines de milliers de personnes avaient traversé à pied ce «no man's land» à destination de l'Europe.

Mais le rêve européen s'était vite brisé : en mars 2016, les pays de l'Union européenne avaient verrouillé leurs frontières et la Grèce avait construit un mur le long de sa frontière nord.

Des dizaines de milliers d'exilés fuyant guerres, persécutions ou pauvreté, s'étaient alors retrouvés bloqués à Idoméni, transformé en bidonville, avant d'être évacués de force par les autorités grecques.

Depuis, les camps sur le continent grec mais plus encore sur les îles de la mer Egée débordent de migrants, auxquels s'ajoutent sans cesse de nouveaux arrivants.

Et faute de capacités suffisantes pour les 120 000 demandeurs d'asile aujourd'hui en Grèce, de nombreux migrants se retrouvent sans toit à Athènes comme à la frontière avec la Macédoine du Nord.

«*Chaque jour, près de 200 personnes arrivent à Idoméni*», déplore Lazaros Oulis, qui habite près du poste-frontalier. «*Certains ont planté des tentes dans les champs. On a peur qu'Idoméni ne redevienne un campement*», redoute-t-il.

A Idoméni, la plupart des migrants sont passés récemment par la frontière terrestre avec la Turquie, le long du fleuve Evros, au nord-est de la Grèce.

Après les tensions avec Ankara en mars, quand le président turc Recep Tayyip Erdogan avait annoncé l'ouverture de ses portes vers l'Europe, Athènes avait renforcé ses patrouilles, avec l'aide de l'Agence européenne de contrôle des frontières, Frontex.

Ph. > D. R.

Mais des centaines de demandeurs d'asile continuent tous les jours de traverser clandestinement la frontière gréco-turque.

En pleine nuit, à Idoméni, des groupes de migrants tentent de grimper clandestinement sur un train commercial reliant la Grèce à la Macédoine du Nord ou encore de percer des trous dans le mur qui longe la frontière.

«*Ils sautent sur le train au risque d'être électrocutés ou de perdre la vie en touchant les câbles haute tension*», explique un conducteur de train, qui a récemment découvert 42 clandestins dans son convoi.

Si certains arrivent à passer, la plupart sont interpellés par les patrouilles nord-macédoniennes et renvoyés en Grèce.

Le Pakistanais Musa se plaint d'avoir été d'abord «*battu par les policiers nord-macédoniens, puis par les Grecs*» de retour en Grèce. «*Où sont les droits de l'homme ?*», s'indigne le jeune migrant de 19 ans.

Avec des compatriotes, il avait réussi à passer en Macédoine du Nord grâce à un trou percé dans le mur frontalier.

Après plusieurs échecs, certains migrants désespèrent et se dirigent à pied vers Thessalonique, la métropole du nord de la Grèce, à environ 70 km d'Idoméni.

R. C.

Commentaire

Intouchable

Par Fouzia Mahmoudi

L'antagonisme entre la France et Recep Tayyip Erdogan a débuté il y a de cela plus de vingt ans, lorsque certaines personnalités politiques françaises ont émis leur réticence à envisager une adhésion de la Turquie au sein de l'Union européenne. Cela faisait pourtant plusieurs années que la Turquie procédait à de profondes réformes de ses institutions pour être en règle avec l'UE. Mais du côté de la droite française et notamment de Nicolas Sarkozy, les Turcs n'avaient tout simplement pas leur place en Europe. Tant et si bien que dès 2002 le gouvernement américain est obligé de multiplier les pressions sur l'Union européenne pour qu'elle engage des négociations sur l'entrée de la Turquie, le président George W. Bush recevant même Recep Tayyip Erdogan, alors Premier ministre et chef du parti islamiste Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir. Le 23 septembre 2005, 43 députés de l'UMP, dans une lettre adressée à Jacques Chirac alors président de la République, affirmaient : «[…] *Nous sommes nombreux en France et en Europe à éprouver une très vive réticence, voire une sincère aversion, à l'idée de l'ouverture de ces négociations*». Depuis, le schisme entre l'UE et surtout la France, particulièrement au lendemain de la reconnaissance par Paris du génocide arménien de 1915, n'a cessé de s'élargir, jusqu'à rendre l'adhésion de la Turquie totalement inenvisageable. Une double gifle pour Erdogan, ce nationaliste exalté, qui, de par son égocentrisme et sa mégalomanie, a vécu le rejet de son pays comme un affront personnel auquel il s'efforce depuis de répondre par tous les moyens qui sont à sa disposition. C'est ainsi qu'il y a moins d'un mois un navire français participant à une mission de l'Otan en Méditerranée a récemment fait l'objet d'une manœuvre «*extrêmement agressive*» de la part de frégates turques, selon le ministère français des Armées, qui a dénoncé ce comportement «*très grave*» lors d'une réunion de l'Alliance. Alors que la frégate française cherchait à identifier un cargo suspecté de transporter des armes vers la Libye, «*les frégates turques interviennent et illuminent le Courbet à trois reprises avec leur radar de conduite de tir*», ce qui constitue «*un acte extrêmement agressif*», a décrit le ministère des Armées juste avant une vidéoconférence des ministres de la Défense de l'Alliance atlantique. De leur côté, les Américains ont préféré rester prudents et ont défendu la France du bout des lèvres. Pourtant, la réaction de Washington était attendue à Paris, mais. Le conseiller américain à la sécurité nationale, Robert O'Brien, n'a apporté qu'un soutien très mesuré à la France. «*La France est un allié très spécial et nous souhaitons la soutenir à chaque fois que nous le pouvons*», a souligné O'Brien au cours d'une rencontre à Paris avec des journalistes. «*Dans ces circonstances, il n'est pas bon d'utiliser un radar de contrôle de tir contre un allié de l'Otan*», a-t-il ajouté, sans pour autant désigner nommément la Turquie. «*Des alliés de l'Otan ne devraient pas se retourner les uns contre les autres. Ce n'est pas bon* […] *Nous compatissons avec les préoccupations françaises. Si un de nos navires était ''illuminé'' par un autre pays, nous ne serions pas très contents*». Mais pour Paris cet incident n'est qu'une nouvelle preuve que l'Otan est en «*état de mort cérébrale*». Pour l'Élysée, l'épisode illustre le statut d'État intouchable dont bénéficie la Turquie au sein de l'Alliance de l'Atlantique nord. Deuxième plus grande armée de l'Otan derrière les États-Unis, la Turquie abrite également sur son sol la base d'Incirlik, indispensable à l'Organisation pour ses opérations au Proche-Orient. La France semble ainsi condamnée à devoir subir les affronts faits par Ankara tant que celle-ci bénéficie du soutien de Washington et que Erdogan, sûr de sa position de supériorité relative actuelle, continuera à faire payer Paris pour les «*humiliations*» que lui ont infligées ces vingt dernières années les Français.

F. M.

Russe

Une grande ville mobilisée contre l'arrestation de son gouverneur

Une nouvelle manifestation contre l'arrestation d'un gouverneur régional russe, accusé de meurtres, a réuni hier des milliers de personnes à Khabarovsk, le mouvement de protestation ne s'affaiblissant pas dans cette ville de l'Extrême-Orient depuis une semaine.

Sergueï Fourgal, gouverneur de la région de Khabarovsk et membre du parti nationaliste LDPR, a été arrêté le 9 juillet pour des accusations de meurtres remontant à plus de 15 ans, qu'il rejette.

Ses partisans voient dans cette affaire une tentative de neutraliser un adversaire du parti au pouvoir Russie Unie. L'arrestation de M. Fourgal a provoqué d'importantes manifestations de protestation à Khabarovsk, une ville de 600 000 habitants située à 6 100 km à l'est de la capitale russe.

Si à Moscou plusieurs mouvements d'opposition ont réuni des foules importantes par le passé – souvent réprimés par la police –, les manifestations de protestation d'ampleur restent rares dans les régions russes.

A Khabarovsk, plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles des jeunes, des personnes âgées ou encore des femmes avec enfants en poussette, ont défilé hier dans le centre-ville, en brandissant des pancartes où il était écrit «Liberté pour Fourgal !», a constaté un correspondant de l'AFP.

Selon un communiqué de la mairie de Khabarovsk, ils ont été «*jusqu'à 10 000*» à avoir défilé dans les rues du centre.

Selon le site d'information local Dvhab.ru, entre 15 000 et 30 000 personnes auraient participé au défilé, alors que les températures dépassaient les 30 degrés.

Plusieurs voitures passant à côté du défilé ont klaxonné pour marquer leur soutien aux manifestants qui scandaient «*Tant que nous sommes unis, nous sommes invincibles*».

Les manifestants ont réclamé un «*procès équitable*» pour leur gouverneur à Khabarovsk et non pas à Moscou où M. Fourgal a été emmené après son arrestation pour y être placé en détention provisoire.

Sergueï Fourgal «*faisait beaucoup pour la région*», a assuré une manifestante, Nadejda Soboleva, vendeuse de 39 ans, en citant notamment un logement gratuit mis à disposition des orphelins par les autorités régionales.

«*Je suis sûre que personne ne sera meilleur que lui pour la région*», a lancé une retraitée.

«*Nous n'arrêterons pas de protester jusqu'à ce que Fourgal soit de retour*», a lancé un autre participant au défilé.

Comme les rassemblements précédents, ce défilé n'a pas reçu l'aval des autorités, mais il n'a pas été dispersé par la police, présente sur les lieux.

Chelsea

Des discussions pour Benrahma ? «C'est une rumeur»

LE COACH de Brentford, Thomas Frank, a affirmé, en conférence de presse, que les dirigeants de Chelsea n'ont pas débuté de discussions avec le club de Championship concernant l'international algérien, Said Benrahma. «*Je n'ai rien entendu à ce sujet de la part de mes collègues. Je ne sais absolument rien et si on ne me dit rien, je ne pense pas que ce soit vrai. C'est une rumeur*», a déclaré l'entraîneur en chef de Brentford.

À la question de savoir si ces rumeurs pouvaient déstabiliser le joueur, Thomas Frank dira : «*Non, il va bien. Cela ne l'affectera pas. Si nous nous débrouillons bien en championnat, les joueurs attirent l'attention. C'est naturel*».

Real Bétis

Fin de saison pour Aissa Mandi

L'INTERNATIONAL algérien Aissa Mandi a disputer hier son tout dernier match de la saison avec Real Bétis et pourrait avoir joué son dernier match tout court sous les couleurs du club.

En effet, le défenseur international algérien qui était de retour dans le onze de départ, a reçu hier un carton jaune face à Alaves, son 10e de la saison, ce qui signifie qu'il sera automatiquement suspendu pour le dernier match de la saison face au Real Valladolid qui se jouera aujourd'hui. Mandi, qui n'a toujours pas prolongé son contrat avec le club et dont l'avenir n'est pas encore décidé, pourrait ainsi avoir joué son dernier match avec le Betis après quatre saisons et 124 matchs en Liga.

Cyclisme

Tagrara retenu pour un stage de formation UCI en 2021 en Suisse

L'ALGÉRIEN Abdallah Tagrara a été retenu par l'Union cycliste internationale (UCI), pour suivre une formation de commissaire international, qu'elle compte organiser en 2021, en Suisse, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Tagrara, détenteur du grade «commissaire national élite» a été sélectionné pour cette formation en mai dernier, lors d'une sélection effectuée à distance, et marquée par la participation de plusieurs autres commissaires nationaux, relevant d'autres fédérations. Ancien cycliste dans sa ville natale de Sidi Bel-Abbès, Tagrara avait commencé par porter les couleurs du Abtal Sisi Bel-Abbès, avant de rejoindre le club voisin, celui des Frères Amarouche. Après la fin de sa carrière d'athlète, Tagrara s'est reconverti en arbitre, devenant commissaire régional dès 2014. Mais ce n'était que le début, puisqu'il est passé commissaire national dès 2018, puis commissaire Elite l'année suivante, sous l'égide de l'UCI. Malgré cette fulgurante ascension sur le plan national dans le domaine de l'arbitrage, Tagrara ne semble pas vouloir s'arrêter en si bon chemin, puisqu'il espère passer commissaire international dès 2021.

CIO (élections)

Le président Bach «prêt» à se présenter pour un 2e mandat en 2021

LE PRÉSIDENT du Comité international olympique (CIO), l'Allemand Thomas Bach, s'est dit vendredi «*prêt*» à se présenter pour un deuxième mandat réduit à quatre ans en 2021. «*Ces dernières semaines, nombre d'entre vous m'ont posé des questions à propos de l'élection du président l'année prochaine. Je suis reconnaissant et profondément touché par les mots d'encouragement et de confiance* (...) *Si vous, membres du CIO, vous le voulez, je suis prêt pour un deuxième mandat de président du CIO afin de continuer de vous servir, vous et le mouvement olympique que nous aimons tant, quatre ans de plus*», a déclaré Thomas Bach à l'issue de sa prise de parole à l'ouverture de la 136e session du CIO, tenue en visioconférence. Thomas Bach (66 ans), membre du CIO depuis 1991, avait succédé au Belge Jacques Rogge en 2013 pour un mandat de huit ans. Il se présentera donc lors de la session du CIO prévue en 2021 pour un second et ultime mandat de quatre ans (les présidents sont élus pour un mandat de huit ans, renouvelable une fois pour quatre ans). Neuvième président de l'instance olympique, Thomas Bach avait été champion olympique par équipes de fleuret aux Jeux de Montréal (Canada) en 1976. Il avait débuté son engagement en politique sportive en devenant porte-parole des athlètes de l'Allemagne de l'Ouest pour pouvoir disputer les Jeux de Moscou en 1980, finalement boycottés par son pays pour protester contre l'intervention militaire de l'URSS en Afghanistan, en décembre 1979. Il doit faire face en tant que président à la pandémie mondiale de nouveau coronavirus (Covid-19), qui a conduit le CIO à repousser les Jeux de Tokyo d'un an à 2021, une première en temps de paix. Le CIO est réuni vendredi pour sa 136e session, pour la première fois «*virtuelle*», largement consacrée au report des JO de Tokyo-2020 et à l'élection de nouveaux membres dont le président de la Fédération internationale d'athlétisme, le Britannique Sebastian Coe.

Contrairement au championnat

Zetchi pense que la reprise de la Coupe d'Algérie est possible

■ Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a indiqué que l'épreuve de la Coupe d'Algérie 2019-2020, suspendue depuis mars dernier en raison de la pandémie de Covid-19, pourrait reprendre, contrairement au championnat.

Ph.> D. R.

Zetchi optimiste pour la reprise de l'épreuve populaire

Par Mahfoud M.

«*La Coupe d'Algérie sera également soumise à l'approbation de l'assemblée générale, mais son organisation est possible par rapport au championnat, dont la reprise est difficile au vu de la situation sanitaire actuelle. Dame Coupe sera jouée même en guise de préparation en vue de la saison prochaine*», a-t-il souligné sur les ondes de la Radio nationale. Réunis mercredi dernier au niveau du siège de la FAF à Dely-Ibrahim (Alger), les membres du Bureau fédéral ont approuvé l'idée de convoquer une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir de la saison actuelle. La Coupe d'Algérie avait été renvoyée aux calendes grecques depuis mars dernier, à l'instar du championnat, à l'issue des quarts de finale (aller), disputés les 10 et 11 mars. Les clubs qui restent encore qualifiés sont : le CABB Arréridj, l'ES Sétif, l'US Biskra, le WA Boufarik, l'USM Bel-Abbès, l'Amel Boussaâda, le Paradou AC et l'ASM Oran. Le président de la FAF a expliqué que «*le Bureau fédéral prendra une décision, dans le cas où cette épreuve serait annulée*», pour désigner notamment l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine (CAF). Selon les règlements en vigueur, le vainqueur de la Coupe d'Algérie prendra part à cette compétition, en plus du 3e au classement final du championnat. La CAF a demandé aux fédérations nationales de communiquer leurs représentants dans les compétitions interclubs avant le 31 août prochain.

La FAF a saisi l'instance continentale pour demander une dérogation.

Vers une AGEx par consultation écrite

Kheireddine Zetchi a indiqué par ailleurs, toujours à la Radio nationale, la possibilité d'aller vers une Assemblée générale extraordinaire par consultation écrite.

«*Nous avons saisi le MJS pour nous donner son accord afin d'organiser cette AGEx en présence des membres. Mais cette option sera difficile à réaliser au vu de la situation sanitaire, même si nous avons tout prévu en matière d'organisation*», a expliqué le patron de la FAF.

Kheireddine Zetchi a ensuite annoncé que son instance avait eu l'aval de la FIFA pour l'organisation d'une Assemblée générale extraordinaire par consultation écrite. Cette option sera choisie si les autorités publiques refusent l'organisation d'une AGEx en présence des membres.

Traditionnellement utilisée pour respecter les conditions de quorum de l'assemblée générale, la consultation par correspondance et le vote à distance pourrait être une solution au vu de la situation actuelle.

Les membres de l'AG de la FAF pourront ainsi voter pour ou contre l'arrêt définitif de la saison 2019/2020 ainsi que sur la manière de choisir un champion et les représentants de l'Algérie en compétition internationale si les membres décident de mettre fin à l'exercice sportif écoulé.

Enfin, concernant la possibilité d'organiser ce rendez-vous par visioconférence, le président de la FAF a affirmé : «*L'éventualité d'organiser cette AGEx par visioconférence est difficile à faire pour des raisons d'ordre technique*».

M. M.

Equipe nationale

Belmadi : «Ce que je voulais, c'est être le premier»

Une année après l'exploit de Riyad Mahrez et ses coéquipiers en Egypte, l'entraîneur de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, est revenu, dans un entretien au média officiel de la FAF, sur le sacre des Verts en Coupe d'Afrique des Nations. «*Ce que je voulais, c'est être le premier, celui qui gagnait. Celui qui prend la Coupe d'un pays pour la ramener chez lui. Ce sentiment-là, c'est énorme. Ça on peut plus te l'enlever, c'est écrit dans l'histoire*», a débuté Djamel Belmadi. «*On n'est pas allé en Egypte comme le petit poucet ou l'équipe qui est sortie au premier tour en 2017. On y est allé avec l'idée d'être valeureux, braves, ambitieux et d'y croire*», a enchaîné le technicien algérien. «*Le rapport aux joueurs est pour moi l'essentiel de ce métier. Ces joueurs-là, je les aime. Tout simplement*», a conclu le sélectionneur national.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

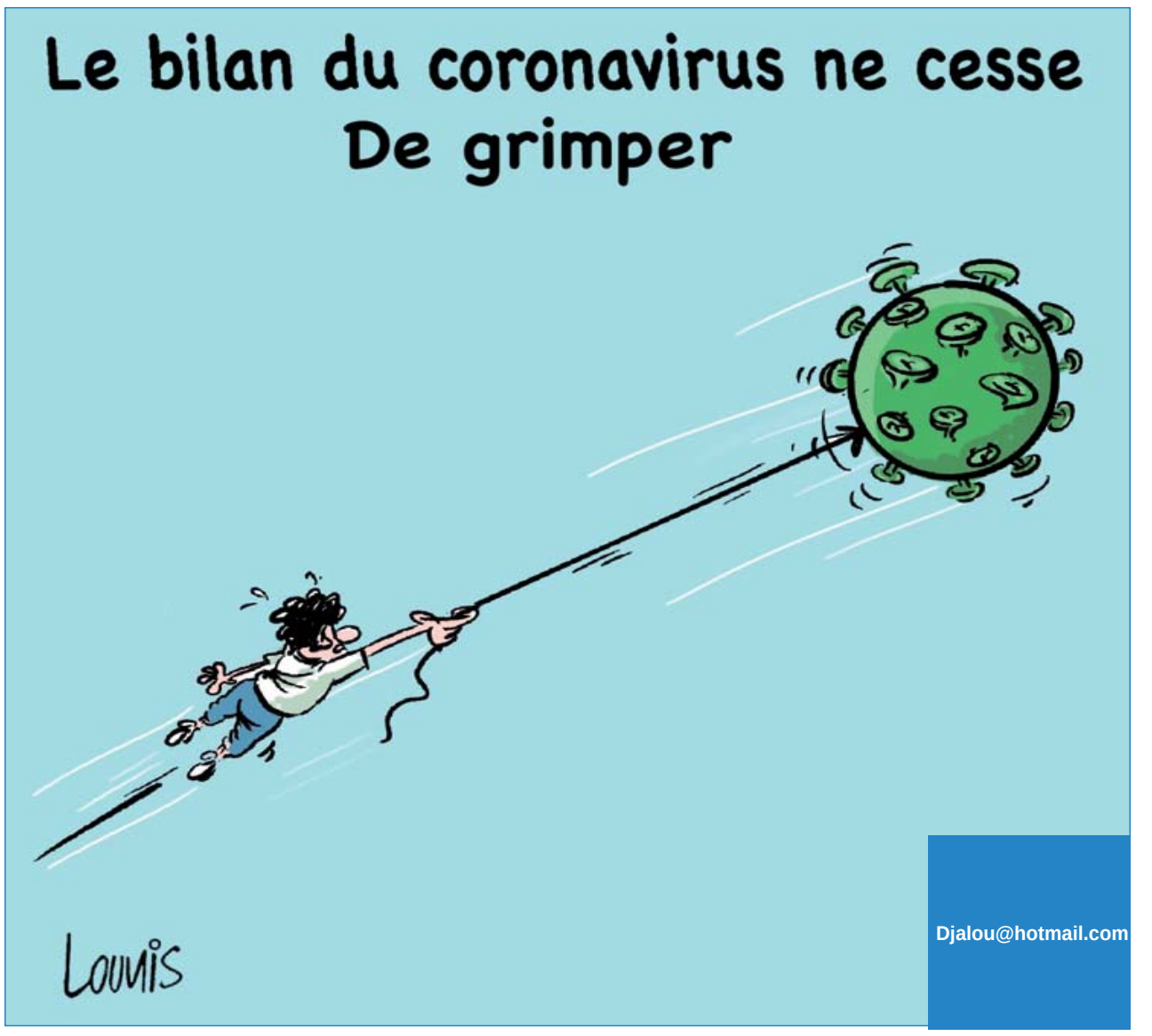

Internet/Enfance/Protection

Mobilis lance un service de contrôle parental «MobiliS@fe»

L'OPÉRATEUR public Mobilis a lancé hier un service de contrôle parental intitulé «MobiliS@fe», destiné à aider les parents à contrôler et encadrer les enfants dans l'utilisation de l'internet afin de les protéger des dangers liés à la toile. Ce nouveau service a été lancé lors d'une cérémonie présidée par le P-DG de Mobilis, Bellal Mekkid, en présence notamment de la déléguée nationale à la protection de l'enfance et présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance (Onppe), Meriem Chorfi, et le représentante adjoint de l'Unicef en Algérie, Souraya Hassan.

Intervenant à cette occasion, M. Mekkid a indiqué que le lancement de «MobiliS@fe» intervient à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, célébrée le 15 juillet de chaque année, et aussi dans un contexte marqué par le confinement dû à la propagation du coronavirus Covid-19.

Il a relevé, à cet égard, que l'utilisation de l'internet s'est très développée en devenant accessible pour les différentes catégories d'âge, y compris les enfants, faisant observer que l'utilisation de l'internet par les enfants n'est pas sans danger, du fait que cette catégorie vulnérable se voit souvent confrontée à des contenus inappropriés, inadaptés, voir choquants.

Il a indiqué que la décision de Mobilis de lancer ce service a été motivée par l'importance qu'il accorde à la sécurité et à la protection de ses clients des dangers liés à l'internet.

M. Mekkid a assuré, dans le même sillage, que Mobilis ne lésinera pas sur les moyens pour assurer un meilleur service à ses clients, indiquant, à ce titre, que l'opérateur public poursuit, sur la bonne voie, le parachèvement du chantier relatif à la couverture du territoire national en réseau 4G.

Il a annoncé également que Mobilis procédera, dès août prochain à Alger, à l'installation, à titre expérimental, d'antennes de réseau 5G.

Pour sa part, Mme Chorfi a salué Mobilis pour la mise en service de ce service de protection des enfants des dangers de l'internet, soulignant qu'il s'agit d'un nouvel outil qui vient contribuer aux efforts de l'Etat pour la promotion et la protection de cette catégorie. De son côté, Mme Hassan a mis en avant le fait que le lancement de «MobiliS@fe» vient renforcer le dispositif d'outils de protection des enfants des dangers liés à la toile, en particulier dans cette période de Covid-19, qui contraint ces enfants à rester à la maison et, donc, à utiliser davantage l'internet.

Le tarif de «MobiliS@fe» est de 800 DA et pour y souscrire il suffit de se présenter dans une agence commerciale de Mobilis doté d'une pièce d'identité.

Samah N.

Ministère de la Défense nationale

Le nouveau commandant des Forces aériennes installé dans ses nouvelles fonctions

■ *Le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a installé, hier, le général-major Mahmoud Laraba dans les fonctions de commandant des Forces aériennes, en succession au général-major Hamid Boumaïza, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.*

«*Au nom de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 27 juin 2020, j'installe officiellement, le général-major Mahmoud Laraba dans les fonctions de commandant des Forces aériennes en succession au général-major Hamid Boumaïza*», a-t-il déclaré lors de la cérémonie d'installation.

«*A cet effet, je vous ordonne d'exercer sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse révolution de Libération*», a ajouté le général de corps d'armée à l'adresse des cadres et personnels du Commandement des Forces aériennes, présents lors de la cérémonie.

Le chef d'état-major de l'ANP a supervisé, ensuite, la cérémonie de passation de l'emblème national.

Après la signature du procès-verbal de passation du pouvoir, M. Chanegriha a tenu une rencontre avec le Commandement, les cadres et les personnels des Forces aériennes, où il a prononcé, à l'occasion, une allocution d'orientation, qui a été diffusée via visioconférence à l'ensemble des bases et unités des Forces aériennes.

Slim O.

Accidents de la route

7 morts et 323 blessés durant les dernières 48h

SEPT PERSONNES ont trouvé la mort et 323 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 48 heures à travers le territoire national, indique, hier, un communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat avec trois personnes décédées (une maman de 35 ans et ses deux filles de 6 et 3 ans) et trois autres blessées.

Les secours de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenus pour l'extinction de cinq incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Sétif, Alger, Tébessa, Blida et Sidi Bel Abbès.

L'incendie de Sétif a causé des gênes respiratoires à sept personnes qui ont été traitées sur les lieux puis évacuées vers l'hôpital local.

Les unités de la Protection civile ont, en outre, repêché les corps de quatre personnes décédées par noyade dans les wilayas de Tiaret et de Skikda.

H. N.

Sécurité routière à Béjaïa

1 707 contraventions établies en juin dernier

«***LES SERVICES** de la sûreté de wilaya ont enregistré quelque 29 accidents de la route durant le mois de juin dernier*», a indiqué récemment la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse qui nous a été transmis. A l'origine de la majorité de ces accidents le facteur humain (non-respect du code de la route, de la vitesse limitée, manœuvres dangereuses, etc.), fait observer la même source. Durant le mois de juin dernier, il a également été établi 1 707 contraventions dont 11 ont été émises à l'encontre des motards pour non-port de casque de sécurité, défaut de papiers, manœuvres dangereuses, entre autres. Toujours dans le registre de la sécurité routière, «*108 délits routiers ont été recensés dont 37 ont été commis par des motards*», précise la même source. La nature du délit consiste, en majorité, en «*le défaut de police d'assurance et de permis de conduire*». Il a aussi été procédé au retrait de près de 854 permis de conduire, dont 151 à l'encontre des motards et 128 mises en fourrière dont 53 à l'égard des motards pour non-respect du confinement partiel. Les services concernés ont par ailleurs procédé au contrôle de 10 937 véhicules, dont 349 motos, sans compter la réalisation de 27 sorties radars au cours desquelles il a été établi quelques 354 contraventions pour non-respect de la vitesse limitée. Notons que la police de la wilaya de Béjaïa a lancé récemment une campagne de sensibilisation contre les arrêts et stationnements dangereux dans le centre-ville. Cette action est placée sous le slogan «arrêts dangereux… coûtent cher» Cette campagne est une nécessité absolue vu les conséquences que génèrent les arrêts dangereux et anarchiques observés au quotidien dans les rues et boulevards, notamment les désagréments et dangers aux piétons, aux automobilistes et surtout la formation de bouchons qui gênent dangereusement la circulation. Il s'agit de mettre fin à ces comportements répréhensibles, ou du moins réduire au maximum ce fléau.

H. Cherfa